



Communiqué de presse

Un préavis de grève comme dernier rempart !

Ces derniers jours, différents syndicats ont déposé des préavis de grève pour les semaines à venir (fédération des services publics CGT, syndicats des Transports, des livreur-ses à vélo).

Les membres du gouvernement, ministre du travail en tête, s'insurgent contre cet état de fait et vilipendent la CGT notamment. Ainsi Muriel Penicaud s'écriait suite au préavis de la Fédération des Services Publics CGT « *menacer de ne pas assurer les services publics, c'est rajouter de l'inquiétude à l'inquiétude. Je ne comprends pas que l'unité nationale ne prévaut pas* ».

D'autres familles politiques ne sont pas en reste comme les Républicains dont le président à l'Assemblée nationale, Damien Abad, affirme « *Appeler à la grève dans les circonstances actuelles alors que les personnels soignants ne comptent pas leurs heures, cela revient à faire un bras d'honneur à tous ceux qui font en sorte de maintenir le pays à flot* ».

La Commission exécutive de la FERC CGT apporte tout son soutien aux organisations syndicales qui déposent des préavis de grève pour les semaines à venir. En effet, comme d'autres secteurs, elle fait le constat que les mesures de protection (masques, gants, lunettes, gel hydroalcoolique, etc.) ne sont pas fournies en nombre suffisant pour l'ensemble des salarié-es, y compris dans ses champs pour les personnels de l'éducation qui accueillent les enfants des soignant-es, les personnels des CROUS qui assurent toujours l'entretien des résidences étudiantes, les personnels des associations (FJT notamment) qui accueillent toujours du public, etc.

Il n'est pas question d'appeler à la grève mais bien de permettre aux travailleurs et travailleuses envoyés « au front » sans protection, pour reprendre la thématique guerrière chère au président Macron, d'avoir un ultime moyen de défense pour préserver leur santé et celle de leurs proches quand le droit de retrait leur est refusé (certains salarié-es étant menacés de licenciement s'ils et elles osent l'exercer !).

Montreuil, le 1^{er} avril 2020